

11 mars 2008

## VERS LE SOCLE COMMUN...

Les 04 et 05 mars s'est tenu à Marseille le séminaire SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES.

Directeurs et responsables diocésains, représentants de Formiris Méditerranée, chefs d'établissement des premier et second degrés, enseignants et formateurs : deux cent soixante dix personnes étaient présentes dans les locaux de notre Institut, réparties entre la grande salle Saint Cassien et la salle Sainte Elisabeth (équipée pour l'occasion d'un système de visioconférence). Dans son introduction, Marie-Christine Calleri a rappelé que ce séminaire s'inscrit dans un dispositif triennal réunissant, sous l'égide de Formiris Méditerranée, l'Institut Saint



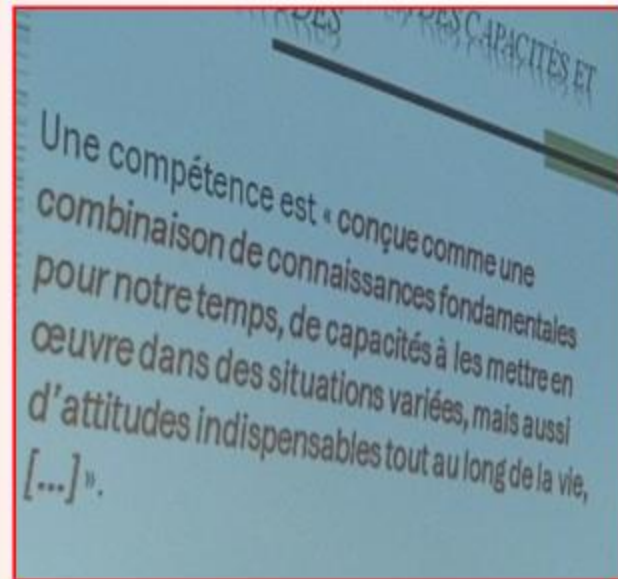
Cassien et l'Institut Saint Joseph de Montpellier. Il inaugure, pour les régions du territoire Méditerranée, trois cycles de grandes conférences consacrées au socle commun, une réforme majeure appelée dans les années à venir à transformer en profondeur le monde de l'école. En la matière, le temps que nous nous donnons pour explorer les implications d'une telle mutation doit être considéré comme un outil pédagogique et un allié.

Contrairement à bien des idées reçues, le socle commun n'est pas une énième réforme arrivée de nulle part. Marie-Christine Calleri a pu éclairer à ce sujet la perspective historique dans laquelle il convient de le situer. Le socle commun offre des réponses aux deux questions qui traversent l'école depuis la Révolution : d'une part, s'agit-il d'éduquer ou d'instruire ? D'autre part, que faut-il enseigner ?

Or, ces questions ne peuvent être abordées sans que soient prises en compte les attentes de la société à l'égard de son école. Daniel Jacquot a, sur ce plan, posé quelques repères intéressants. La mise en place du socle commun et le primat donné à la notion de compétence – comportant « une valeur ajoutée au marché du travail, à la cohésion sociale et à la citoyenneté active » - ne seraient-ils pas une manière de « briser

11 mars 2008

l'insularité de l'école et des savoirs scolaires actuels » ? Il est vrai que l'idée de « placer les savoirs dans l'action », pour reprendre une expression de Philippe Perrenoud, irrigue en profondeur toute la logique du socle commun. Mais le principe ne va pas de soi et réclamera certains changements de posture pour les enseignants, plus que jamais des passeurs vers cette autre rive qu'est la vie. Dominique Raulin, Secrétaire Général du Conseil National des Programmes jusqu'en novembre 2005, a longuement développé les multiples facettes de cette « révolution culturelle ». En l'occurrence, la « bataille de l'école unique » se gagnera dans le croisement intelligent du « socle », organisé en compétences, et des « programmes ». De fait, les années qui viennent devraient, selon lui, conduire à une vaste réflexion sur les contenus de l'enseignement et les objets de savoir que rendra désormais plus opérants leur mise en situation dans le réel. En conclusion de ces deux journées, François Galichet, professeur à l'Université et à l'I.U.F.M. d'Alsace, est venu apporter son point de vue de philosophe. Nous nous contenterons ici d'indiquer les questions qui, autour de la notion du « vivre ensemble », ont structuré son exposé : peut-on parler de « compétences du vivre ensemble » ? Existe-t-il une « intelligence sociale » qui distinguerait - ou non - la France de ses voisins européens ? Comment enfin, pour mieux appréhender la notion de



compétence, distinguer les concepts trop souvent confondus de loi et de règle ou de conflit et de compétition ? Autant de questions qu'induit l'apparition dans notre paysage du socle commun des connaissances et des compétences. Marie-Christine Calleri l'indiquait au terme du séminaire : cet horizon – à bien des égards assez proche – devient désormais notre priorité. La réflexion sur la mise en place du socle commun va innover toutes les propositions que fera l'Institut Saint Cassien en matière de formations initiales et continues. Dès l'année prochaine, un nouveau séminaire se consacrera à la question de l'évaluation des compétences ; les « formations catalogues » comme les formations internes intégreront la problématique du socle ; enfin, les actes du séminaire de mars 2008 se verront publiés dans notre collection *Chemins Faisant*.

A. Deloffre